

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE

DE BEAUPRÉ

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de ip. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne Ste: Anne, priez pour nous.

S'adresser au Gérant des "Annales" Collège de Lévis,
Lévis.—Prix 35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BRAÛPRE.

REDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Souvenir du jubilé sacerdotal de Mgr. Déziel.—
Témoignage de reconnaissance à Ste. Anne.—Martyre du
Prince Galitzin.—Noces d'or de Mgr. Déziel.—Guérison due
à la bonne Ste. Anne.—Foi ardente d'un gendarme Français.
—Faveurs dues à Ste. Anne.—Actions de grâces à Ste. Anne.
Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

AVANTAGES.

1o. Une messe le lundi de chaque semaine, pour les abonnés aux "Annales," qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

SOUVENIR DU JUBILÉ SACERDOTAL DE MGR. DÉZIEL.

Il sera publié sous ce titre une jolie brochure, couverte en papier de couleur, de cent à cent vingt pages, avec les adresses, discours; et le sermon de circonstance de Mgr l'Archevêque. Chaque exemplaire sera orné d'une magnifique photographie de Mgr. Déziel.

Cette brochure sera expédiée franco par la poste à toute personne qui enverra trente centins et son adresse à M. le Gérant des Annales.

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE A
STE. ANNE.

—
Québec, 1880.

Monsieur le Rédacteur,

Comme j'ai obtenu plusieurs faveurs temporelles de Notre Glorieuse Mère Ste. Anne, je vous prie de les publier dans vos Annales.

Vers l'an 1864 je tombai malade d'une péritonite aiguë. Le médecin qui me soignait avait perdu tout espoir de me guérir, quand ma mère promit qu'elle ferait avec moi deux pèlerinages à Ste. Anne, si je revenais à la santé. Un autre médecin fut appelé en consultation et il prescrivit les remèdes efficaces.

La seconde faveur est la guérison d'un mal d'oreille. A l'âge de cinq ans j'avais souffert d'un mal d'oreille fort grave. J'en étais revenu à peu près complètement. Toutefois, l'ouïe de cette oreille-là était restée défectueuse, parce que le tympan se trouvait percé, et que les rebords subissaient une dégénération calcaire. Le seul inconvénient qui résultait de cette maladie, outre le défaut de l'ouïe, fut la formation de temps à autre d'une peau morte, que j'enlevais ou faisais enlever par un confrère. Dans l'hiver de 1877, pendant que j'exerçais ma profession au Bassin de Gaspé, j'enlevai cette peau, ce qui produisit une irritation suffisante pour provoquer une inflammation de l'oreille avec décharge abondante de pus. J'employai tous les remèdes usités en pareils cas, et je craignis beaucoup que, exposé comme je l'étais à de longs voyages auprès des malades, mon mal ne se terminât

par un abcès du cerveau. Quand j'eus constaté que les remèdes restaient sans résultat, je m'adressai à Ste. Anne, et promis de faire un pèlerinage en son honneur si j'étais guéri. Dès lors la décharge cessa petit à petit, et je recouvrai finalement la santé. Non seulement l'inflammation avait disparu, mais l'ouïe m'était complètement rendue, comme l'a certifié le Docteur Simard, oculiste et auriste à Québec. Ce même Docteur m'a assuré qu'un semblable résultat était fort rare ; je ne puis attribuer ma guérison qu'à un miracle, et j'en suis reconnaissant envers Dieu qui m'a aidé par Ste. Anne.

Une autre faveur encore fut la guérison d'un abcès dont j'ai souffert.

Pour tous ces bienfaits je veux remercier publiquement Notre Bonne Mère Ste. Anne par la voie des Annales. J'ajouterai une dernière faveur, aussi dans l'ordre temporel, obtenue de Ste. Anne par ma sœur, Mlle Morrison Fiset. En 1876 elle a souffert d'une extinction complète de la voix pour l'avoir trop fatiguée, et elle en recouvra l'usage après un pèlerinage de New-York à Ste. Anne de Beaupré.

G. O. MORRISSON FISSET, M. D.

—ooo—

MARTYRE DU PRINCE GALITZIN.

—

Anne Ivanovna, à la mort de Pierre II, succéda au trône de Russie en 1730, et durant trois ans son règne fut doux, humain et équitable. A l'expiration de ce terme, son chancelier Biron, qui jouissait d'un puissant ascendant sur l'impératrice, assuma le gouvernement de toute la

nation, et en ce faisant, amena un changement aussi déplorable que subit. Cet homme sanguinaire établit sur tout le pays un véritable règne de terreur ; pas moins de 20,000 victimes furent exilées en Sibérie, tandis que, parmi les multitudes qui souffrirent les tortures du fouet, qui eurent la langue arrachée, ou furent brisés sur la roue, 11,000 périrent. Après un règne de dix ans, la santé de l'Impératrice commença à faiblir, et elle mourut le 20 octobre 1740. Le commencement de cette année fut excessivement froid, mais le ministre réussit à utiliser cette circonstance de manière à procurer de l'amusement à l'Impératrice : il fit ériger un vaste palais entièrement composé de gros blocs de glace, habilement taillés et unis ensemble au moyen d'eau chaude qui gelait immédiatement. Six canons de la même substance, et d'une grosseur énorme, furent placés à l'entrée, et des arbres artificiels avec des branches garnies d'oiseaux, furent rangés autour du palais, tandis qu'à l'intérieur étaient disposés des lits avec rideaux, des tables, des chaises, des assiettes et des mets, le tout fait de glace. Ce palais de glace fut construit en janvier, et dura jusqu'en mars. Il fut d'abord construit pour servir de lieu d'amusement, mais il devint le théâtre du martyre du Prince Galitzin. Il s'était fait catholique, et conséquemment, ne voulant plus reconnaître l'Impératrice comme maîtresse souveraine de l'église du Christ, il fut condamné à souffrir une mort très cruelle. Par un raffinement de cruauté presque sans exemple, ce prince, âgé de cinquante ans, fut obligé, en présence de toute la cour, de subir la cérémonie du

mariage avec une femme perdue, âgée de quatre-vingts ans, et afin de former un cortège digne d'une telle noce, les hommes et les femmes les plus hideux et les plus dégoûtants de l'empire furent réunis à St. Pétersbourg, et accompagnèrent au nombre de trois cents le couple nuptial placé dans une cage de fer, par les rues de la capitale. La noce fut bientôt terminée, et le soir, après un somptueux banquet, ces fêtes révoltantes furent consommées par un bal splendide, et alors le Prince Galitzin fut placé dans le lit de glace du palais de glace sus-mentionné, et gelé à mort. Là, pendant qu'il endurait le martyre pour la foi, il s'écriait, de sa voix mourante ! " O Jésus, accordez moi cette unique grâce, qu'il ne cesse jamais d'y avoir des conversions à la foi dans la famille des Galitzin ! "

Nous verrons plus tard comment cette prière du martyr a été exaucée.



JUBILÉ SACERDOTAL

de Mgr. J. D. Déziel, Curé de N. D. de Lévis et Supérieur du Collège de Lévis.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître quelques détails de cette fête mémorable, qui a été célébrée le premier de ce mois. Malheureusement nous n'avons pas l'espace suffisant pour en donner un compte-rendu complet. Nous devons nous borner à publier l'adresse des citoyens de Lévis et la réponse faite par Mgr. Déziel.

*A Monseigneur JOSEPH DAVID DÉZIEL, Camérier
Secret de sa Sainteté LÉON XIII, Curé de
Notre-Dame de Lévis.*

MONSEIGNEUR,

Les citoyens de cette ville et de cette paroisse sont heureux de venir les premiers déposer à vos pieds le tribut de leurs hommages et de leurs félicitations, en ce jour mémorable qui marque l'année jubilaire de votre sacerdoce.

Il est juste, en effet, que ceux-là qui ont été l'occasion, l'objet et les témoins des travaux apostoliques qui ont rempli cette longue et laborieuse carrière d'un demi-siècle, où chacun a eu tour à tour sa part de votre paternelle sollicitude, soient au premier rang de ceux que ce glorieux anniversaire réunit autour de vous.

Bien des événements ont marqué le cours des années écoulées depuis ce premier jour de votre vie sacerdotale, bien des existences ont passé devant vous, bien des dévouements ont occupé votre cœur, bien des sollicitudes ont partagé votre âme, et cependant, nous pouvons le dire avec vérité, ici au milieu de nous, s'est concentrée toute l'ardeur de votre zèle, s'est usée la vigueur de vos années, s'est dépensée votre riche et féconde existence. Votre vie nous appartient ; vos œuvres sont à nous.

D'autres pourront dire ce que le clergé a bénéficié de votre puissant concours, et ce que l'Eglise de Québec doit à vos lumières ; mais votre zèle apostolique, votre esprit de charité, votre patriotisme, nul plus que nous ne peut en publier le témoignage. L'histoire d'ailleurs en est écrite en caractères ineffaçables, à chaque

phase du progrès matériel comme du développement moral et intellectuel de cette paroisse, dans ces monuments de foi et de charité qui font l'orgueil et l'ornement de notre ville naissante.

Un jour la vieille cité de Champlain vit, avec étonnement se dresser, au niveau de son promontoire, un superbe édifice, surmonté d'un clocher et d'une croix. C'était une église en effet, mais au milieu de la solitude qui l'entourait, on cherchait en vain les fidèles qu'elle devait abriter. Peu-à-peu cependant, et par enchantement, on vit sortir de cette solitude toute une famille qui se groupa à son ombre et sous son aile ; on lui vit arriver de tous côtés, comme à cette Jérusalem figurative dont l'admirable fécondité étonnait le prophète, " des enfants qu'en son sein elle n'avait point portés. " Et de ce groupe hétérogène d'enfants qui n'avaient connu ni le même berceau ni la même mère, se forma une seule famille unie de cœur, d'aspirations, de sentiments.

Voici toute une génération à former, à instruire, et à éclairer. Il faut que Dieu souffle à un homme le génie des grandes œuvres et l'esprit des illustres fondateurs, dont les noms brillent aux pages glorieuses de notre histoire ; il devra unir la rapidité de conception à la sûreté d'exécution, il devra être à la fois, inspirateur, créateur, et continuateur, car ici naître, se développer et grandir, doit être l'œuvre d'un même jour. Et voilà que le souffle qui avait fait surgir le temple et peupler la solitude, couvre ces hauteurs de superbes monuments où la jeunesse cherche un asile pour protéger son innocence ; où la science,

coulant de sa source divine, féconde les esprits ; où la charité, fille du ciel, descend d'en haut, pour secourir et consoler

Et pendant ce temps-là, sous la même impulsion, le développement matériel marche de pair avec le progrès intellectuel et moral. L'industrie naît et prospère, de nouveaux débouchés s'ouvrent au commerce, et les relations extérieures se multiplient, répandant ainsi le bien-être dans toutes les classes, comme pour montrer que l'exploitation des ressources de la nature, l'agrandissement des cités, l'industrie laborieuse et féconde de l'homme, entrent dans les desseins de Dieu et l'action de sa divine Providence.

Mais bientôt l'étroite enceinte déborde ; la jeune épouse devenue mère ne suffit plus à abriter sous ses ailes tous ses enfants. Et c'est alors qu'elle voit s'élever à ses côtés, née de son souffle et de son amour, une fille belle comme elle, et riche comme elle de fécondité, d'espérance et d'avenir. Ce clocher dont la flèche dominait fièrement la hauteur solitaire de Notre-Dame compte à peine trente ans d'existence, et déjà la vieille cité peut voir se dresser devant elle une rivale redoutable, qui a droit à sa part d'héritage et la réclame, à qui elle sera forcée de céder bientôt la moitié de son patrimoine séculaire. Voilà l'histoire d'une génération ! Voilà l'œuvre d'un sacerdoce, celui que Dieu couronne aujourd'hui dans l'allégresse de son peuple, le vôtre, Monseigneur !

L'Écriture Sainte rapporte que le prophète Samuel, à la fin d'une longue carrière consacrée au service de Dieu et de son peuple, assembla un jour Israël à Galgala pour lui rendre compte de sa

judicature. Là, le peuple proclama publiquement que Samuel avait fait le bien pendant sa vie, et qu'il avait jugé suivant la loi de Moïse et l'esprit de Dieu. Et l'Écriture ajoute que, pour établir l'autorité de celui qui l'avait envoyé, Samuel fit devant eux des prodiges, et fit tomber la pluie des nues pour féconder la terre d'Israël. Dieu n'a-t-il pas voulu, Monseigneur, dans ce glorieux jour qu'il vous réservait, faire briller aussi, par un solennel témoignage, votre mérite et sa gloire, vos vertus et ses bienfaits ? Quel est celui qui, en voyant les grandes choses opérées par vous pour le bien-être matériel et spirituel des fidèles confiés à vos soins, refusera de reconnaître que vous avez rempli une sainte, noble et grande mission ? Qui méconnaîtra la main de Dieu dans les œuvres importantes et nombreuses qui ont rempli les cinquante années de votre existence sacerdotale ? Qui dira que vous n'y avez pas mis tout votre dévouement, toute votre vie, toute votre âme ?

Déjà, devant les vœux les plus ardents de nos cœurs, le Souverain Pontife a rendu un hommage public à votre longue et utile carrière, en vous élevant au rang de dignitaire ecclésiastique, éclatant témoignage où brille l'admirable perfection de la société catholique, dans laquelle le chef de cette grande famille de deux cents millions de fidèles peut discerner, sur ce coin isolé de ses vastes domaines spirituels, l'humble prêtre qui cache soigneusement sous son manteau d'humilité les œuvres que fait naître et grandir le souffle de sa charité évangélique.

Permettez, Monseigneur, qu'à côté de cette couronne d'honneur, les fidèles de cette paroisse

que vous avez le droit d'appeler vos enfants et qui s'honorent de ce titre, placent aujourd'hui sur votre tête une autre couronne, couronne d'amour et de reconnaissance qui ne déparera pas le front blanchi du plus aimé des pasteurs et du meilleur des pères.

Mais au dessus de tous ces témoignages, il y a celui qui éclate dans la fécondité même de votre dévouement sacerdotal. Car la fécondité est la plus belle et la plus glorieuse récompense du sacrifice ; c'est la monnaie courante du ciel, depuis que le plus grand des dévouements a racheté le plus grand des crimes.

Puisse Dieu vous donner de voir le couronnement de toutes vos œuvres, en vous conservant longtemps à celles qui ont encore besoin de votre sollicitude. Puisse-t-il prolonger cette longue et heureuse vieillesse qui fait l'ornement de votre vie et le bonheur de vos paroissiens.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR DÉZIEL.

Mes chers Paroissiens de Notre-Dame,

En me présentant cette adresse, vous vous montrez fidèles aux traditions de générosité qui vous ont toujours distingués. Vous figurez au premier rang parmi ceux qui viennent féliciter leur pasteur des longues années de vie et de ministère que le bon Dieu lui a accordées ; vous invoquez notre longue intimité de près de vingt-huit ans, plus que la moitié du cycle jubilaire, pour faire valoir votre droit de préséance. Et ce droit vous appartient. Mais si, comme vous le dites, il est juste que vous formiez ainsi

l'avant-garde, n'est-il pas également juste que moi, qui ai toujours eu une si large part de votre affection, qui ai reçu tant de marques de votre piété filiale, qui ai été édifié si souvent par les vertus et le dévouement de mes ouailles bien aimées, j'accorde à mon tour à la plus belle et à la plus chère portion de mon troupeau le premier témoignage public de mon amour paternel, les prémices de ma reconnaissance ? Oui, chers paroissiens, ma vie vous appartient, mes œuvres sont à vous. Et comment hésiterais-je à me donner tout à vous, moi qui suis votre débiteur pour le peu de bien que Dieu a voulu faire par mon entremise ? Comment ne serais-je pas à vous ? Chaque sacrement que je vous ai administré est un lien de parenté spirituelle que me tient plus étroitement uni à chacun d'entre vous. Les œuvres du saint ministère que j'ai exercé parmi vous sont comme autant de pulsations de ma vie sacerdotale. N'allez donc pas croire que cette vie s'est usée. Non, elle s'est fortifiée au contraire, comme les membres de l'athlète, à qui l'exercice donne la souplesse et la vivacité.

Le tribut d'éloges que vous me décernez dépasse de beaucoup mon pauvre mérite. Qu'ai-je donné en effet, que je n'aie pas reçu ? Le sort m'est échu dans un endroit trop fertile, la part de mon héritage est trop belle pour que je ne rapporte pas à la divine providence toute la gloire du travail que j'ai accompli. Un prêtre, placé par Dieu dans une paroisse comme Notre-Dame de Lévis, ne devrait-il pas ressembler à cet arbre planté au bord des eaux courantes ? A ses pieds coulent les eaux fécondantes de la

grâce qui communiquent la vie à toutes ses œuvres. Pourquoi donc s'étonner s'il donne son fruit au temps opportun, et si le soleil de justice fait prospérer toutes ses œuvres ?

Un jour, dites-vous, Québec se réveilla tout étonné de voir briller sur la rive voisine la croix d'un clocher. Le grain de senevé de cette nouvelle fondation est devenu un arbre gigantesque sous les rameaux duquel viennent s'abriter de nombreuses générations. La solitude a tressailli d'allégresse et elle a fleuri comme un lys. La maison de Dieu, placée sur le sommet des collines, a attiré à elle toutes les nations. Ce fait n'a pourtant rien d'étonnant pour qui connaît l'histoire de l'Eglise Catholique. C'est la croix, en effet, qui a marqué le berceau de toutes les grandes villes du Nouveau Monde. Elle est l'étendard de la civilisation, le gage d'une prospérité stable et le point de ralliement des peuples, depuis la mort de Celui qui a dit ; " Et moi, quand j'aurai été élevé sur la croix, j'attirerai tout à moi."

Le livre des Rois raconte en termes magnifiques la construction du temple que Salomon éleva au vrai Dieu dans Jérusalem la Sainte. Cet édifice, le plus riche qui ait jamais orné la face de la terre, fut érigé en peu de temps, grâce à la générosité du roi de Tyr, qui fournit le bois des cèdres du Liban, grâce à la diligence des ouvriers qui, sous la conduite d'Adoniram, abattirent ces arbres impérissables, grâce aux largesses de la reine de Saba, et à la rapidité des vaisseaux qui revinrent chargés de l'or d'Ophir. S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, cette page de la Bible ne rappelle-t-elle

pas, dans une certaine mesure, l'histoire de l'érection de l'église de Lévis et des institutions dont elle est la mère ? Cette église, élevée sur un roc solitaire, mais dont la fermeté semble reproduire celle de l'Eglise universelle, cette église comment a-t-elle pu surgir ainsi du désert toute rayonnante de fécondité et de vie ? Comment sont venus se grouper autour du foyer de la lumière et de la force ces asiles où la jeunesse puise les leçons de la science et de la vertu, où la veillesse et l'infirmité prient et espèrent en attendant le jour de la délivrance ? Ces monuments ne sont-ils pas dus au zèle des ouvriers, qui ont travaillé de concert avec leur chef de manœuvre, sous la direction du Christ, vrai Salomon de la nouvelle Loi ? Oui, le temple de Lévis a trouvé, lui aussi, des Hiram et des reines de Saba, pour apporter à sa construction les richesses des pays lointains. Il a vu se renouveler ces merveilles de foi et de générosité qui sont la gloire du moyen âge. Le génie créateur dont vous parlez, et qui est nécessaire pour la réalisation des grands projets, c'est le souffle de l'Esprit Saint qui, inspirant à l'âme des fidèles le zèle de la maison de Dieu, leur a fait faire des prodiges de dévouement et de charité. A vous donc, après Dieu, et non pas à moi, la gloire de ces monuments qui immortaliseront Lévis. Un grand orateur catholique disait récemment que le chevalier de Lévis ne s'était jamais laissé vaincre en bravoure, et moi je dis que les fils de Lévis ne se laissent jamais vaincre en générosité.

Je ne suis pas, croyez m'en, mes chers paroissiens, le Samuel qui, après sa longue judicature,

reçoit la solennelle approbation de ses œuvres. Je vous prie de me regarder comme un serviteur inutile, qui n'a fait que ce qu'il devait faire. Loin donc de me glorifier des œuvres que Dieu à voulu faire par mon indigne ministère, je veux écouter en tremblant la parole de mon divin Maître ; je ne veux pas me réjouir de toutes ces œuvres dues à sa puissance, mais de ce que " mon nom sera écrit dans les cieux. " C'est la grâce que j'espère obtenir de sa miséricorde par l'entremise de vos ferventes prières.

Vous terminez par une gracieuse allusion à la dignité que le Souverain Pontife a bien voulu conférer au plus indigne de ses prêtres. Vous croyez voir dans cette distinction la récompense du mérite. Vous le croyez, et je vous remercie de votre bonne opinion. Mais permettez-moi de donner une autre interprétation à l'acte de Sa Sainteté. Quelquefois, pour ranimer l'ardeur d'un guerrier qui a blanchi sous le harnais, le souverain lui confère un grade dont l'éclat réveille le feu de ses jeunes années, dont la responsabilité donne un nouvel élan à sa vigueur ralentie. Il compte par là utiliser les dernières forces du vieux combattant. Le Vicaire de Jésus-Christ a jeté les yeux sur son humble serviteur ; il l'a fait chevalier de l'Eglise militante. Priez donc, chers paroissiens, pour que je réponde aux vœux de mon Chef et mon Roi, priez pour que je comprenne tout le sens de cette devise digne des grands héros : *Noblesse oblige*. Priez pour que je sois toujours fidèle au drapeau de mon capitaine, et que je meure les armes à la main pour la sainte cause de l'Eglise.

GUÉRISON ÉTONNANTE DUE A LA BONNE STE. ANNE.

—

Mission de St. Hubert au Chemin Taché.
Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier de m'aider à m'acquitter aujourd'hui d'un vœu que j'ai fait lors d'un pèlerinage au sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré le 31 juillet dernier.

Depuis plus de trois ans j'étais enlevée aux soins de mes nombreux enfants ; une faiblesse extrême me retenait au lit une partie du temps. A ce premier malaise vint s'ajouter une maligne hydropisie qui me transforma en quelque mois en une femme de six pieds et quatre pouces de tour à la ceinture. Pendant quinze mois je fus dans l'impossibilité de marcher. A plusieurs reprises je me préparai à la mort, étant délaissée par les meilleurs médecins de l'endroit, je ne refusais pas le travail d'élever ma famille, mais mes souffrances étaient telles que je finissais par me lasser de demander encore quelques années de vie. Les privations éprouvées par mes enfants laissés à eux-mêmes, m'inspirèrent le désir de m'adresser à la Bonne Ste. Anne pour obtenir ma guérison par son entremise, et aussitôt je fis vœu d'aller à Beaupré et de faire insérer cette faveur signalée dans vos Annales, si la santé m'était rendue.

Ceci se passa quelques semaines avant la fête de la Grande Sainte ; j'étais au lit, et je disais à qui voulait l'entendre : " Je vais faire un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré." Le jour venu, on me transporta dans les bras ; chacun de mes amis s'alarmait sur mon sort, et pensait que la mort

ferait de moi une nouvelle victime avant que j'eusse vu les campagnes de la rive nord du St. Laurent, et la chapelle privilégiée de Ste. Anne. Mais mon espérance se ranimait de plus en plus ; et le 31 juillet, pendant l'office divin, dans la chapelle Ste. Anne, je fus complètement guérie. Ma joie fut inexprimable quand je me sentis capable de faire seule les exercices du chemin de la croix. Depuis ce temps je suis capable de prendre soin de mes enfants et de vaquer à mes travaux. Grâces soient rendues à la Grande Sainte ! Je voudrais dire la chose d'une manière aussi éloquente que ma reconnaissance est vive, mais je me repose sur votre bonté pour parler pour moi et au nom de mes enfants, afin de faire connaître à ceux qui manquent de foi, qu'il y a encore de nos jours des saints et des miracles.

Votre dévouée servante,

A. P.

— ooo —

FOI ARDENTE D'UN GENDARME FRANÇAIS

Pendant que le cœur de la France Catholique est navré des outrages que lui infligent les ennemis du nom chrétien, ses enfants ingrats et dénaturés qui sont indignes de s'appeler Français, il sera bien consolant pour nos lecteurs de constater, dans un coin reculé du monde, dans une île située au sud-est de l'Afrique, ce que peut inspirer à une âme généreuse une foi ardente et éclairée.

La lettre suivante a été adressée ces jours-ci au Gérant de l'œuvre de St. Joseph de la Délivrance.

St. Pierre (Réunion) 15 juillet, 1880.

Mon Très-Révérend Père,

Dans le numéro du 1er novembre de l'au dernier du *Messenger de St. Joseph de Beauvais* (Oise), j'ai été frappé de l'efficacité de l'œuvre que vous représentez, et j'ai vivement désiré d'en faire jouir les chères âmes du purgatoire. Mais elles sont nombreuses, et je ne suis qu'un pauvre gendarme, ayant deux vieillards à ma charge. Alors, j'ai dit : " Il y a 30 ans environ que tu fumes, c'est assez " ; et de suite mettant l'argent destiné au tabac dans une tirelire, avec la grâce de Dieu, j'ai déjà 130 francs et je continue !...

J'ai pensé que toutes ces chères âmes en général ne formaient plus qu'une seule famille ou tout au plus une communauté. A la vue de mon trésor, j'ouvre le susdit journal pour avoir votre adresse, mais je découvre 2 objections :
1ère. Pouvez-vous recevoir une fondation de messe, au nom de ces Stes. Ames en général ?

2e. Ces chères âmes peuvent-elles, d'après vos statuts, être considérées comme formant une famille ou communauté, sauf à Dieu d'en repartir le fruit selon sa justice ? (l'avis de M. Murat, curé de St. Pierre, serait dans ce sens.) Je vous prie donc de venir m'éclairer sur ces deux objections.

La difficulté est de vous faire parvenir le montant des fondations ; la poste ne reçoit pas d'argent pour le Canada. Il faudrait que vous eussiez un correspondant en France à qui on pourrait l'adresser.

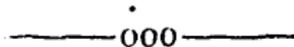
J'ai d'autres fondations en vue ; aussi vous prierai-je, mon très Révérend Père, si nous pouvons vous faire parvenir des fonds comme je le pense, de me rendre réponse au plus tôt et d'y joindre quelques notices de vos statuts, pour la propagande, car il y a de la foi ici !...

J'ai gardé le secret sur ces faits, en attendant votre réponse. Aussi je viens seul vous prier humblement de vouloir bien m'inscrire à l'association de Prières, m'engageant avec l'aide de Dieu, d'être fidèle à la récitation journalière de l'Ave Maria et des trois invocations prescrites.

Je vous prie aussi d'excuser ce brouillon, et de me croire en Notre Seigneur,

Votre très humble et respectueux serviteur,

DUBOSQ.



FAVEURS DUES A STE. ANNE.

Un jeune homme pendant deux ans était vicieux et orgueilleux au point de déplaire à tout le monde et à désoler sa famille. Je priai Ste. Anne de le corriger et elle m'a exaucé. *J. M. Ste. Anne.*
 — Un père de famille avait perdu l'usage d'une jambe. Il fait un premier pèlerinage à Ste. Anne sans succès. La semaine suivante, sans se rebuter, il en fait un second ; cette fois, il est guéri, laisse sa béquille à Ste. Anne et marche sur son pied malade.
 — Une mère guérie d'un rhumatisme qui l'empêchait de

marcher et sa fille revenue d'une maladie fort grave, après des neuvaines à Ste. Anne.—Un jeune homme N. R., souffre d'un amas de matière dans le voisinage du cœur. Le médecin lui fait une incision, mais il ne retire que du sang. Il croit son état désespéré. Cependant la famille prie Ste. Anne. Peu après, le pus se met à sortir, et après deux mois, le jeune homme avait repris ses occupations. *L. E., St. Paschal.*—Maladie de foie guérie par Ste. Anne. *Mdo E. D. Salaberry.*—Faveur temporelle obtenue de Ste. Anne pour mon mari désolé. *St. Roch.*—Une personne recouvre ses forces après avoir prié Ste. Anne. *D. F. Great Falls, N. H.*—A Ste. Anne de Beaupré, je fus guérie d'une maladie grave. Elle m'a aussi fait disparaître des dartres sur la joue et les mains.—Un père de famille, malade depuis quatre ans, revient à la santé dans un pèlerinage à Ste. Anne. *Ste. Sophie.*—Un jeune homme souffrant du battement de cœur guéri par Ste. Anne. *Dame E. St. Ours*—Délivrance d'une maladie fort souffrante. *Dame A, V., Sainte Hénédine.*—Faveurs accordées à ma famille par la grande Sainte. *Apple River, Wis.*—Une personne, par l'intercession de Ste. Anne a recouvré l'usage de ses jambes, dont elle se servait difficilement depuis neuf ans, et qu'une chute avait rendues encore plus faibles. *Dame A R., St. Saviour.*—Une petite fille guérie d'un étouffement, grâce à Ste. Anne. *A. L., Nashua, N. H.*—Un petit garçon guéri d'un mal de jambe après une messe promise à Ste. Anne. *J. A., Lewiston, M.*—Grâce insigne dans l'ordre spirituel et temporel obtenue de Ste. Anne. *Cap-Santé.*—Un mal de reins qui m'empêchait de marcher droit, disparut après un vœu à Ste. Anne. *St. Simon*—Ste. Anne a donné de l'ouvrage à mon mari. *Québec.*—Ste. Anne a guéri ma femme d'une inflammation de poumons des plus graves. *J. B. Windsor Mills.*—Un crachement de sang me conduisait au tombeau Ste. Anne m'a rendu la santé. *Dame J. B. H., Quidnick, R. I.*—Après une maladie qui m'a mis à deux doigts du tombeau, Ste. Anne m'a accordé un prompt rétablissement. *J., St. Constant.*—Deux grâces dues à la Bonne Ste. Anne. *L. D., Lewiston.*—Dyspepsie invétérée soulagée après un pèlerinage à Ste. Anne. *Thompsonville, Conn.*—Ste. Anne m'a donné la force de travailler après une maladie de neuf ans. *L. G., St. Alban.*—Guérison d'un jeune homme *F. S., St. André.*—Reconnaissance à Ste. Anne. *Dame J. B. A., Ste. Foye.*—Ste. Anne guérit un jeune homme qui a une plaie à la gorge provenant d'un accident. *X.*—Guérison de mon enfant après deux ans de maladie. *Dame J. P., St. Liguori.*—Mon petit garçon, d'après les médecins, devait rester infirme, par suite d'un mal de jambe. Ste. Anne l'a ramené après un pèlerinage promis en

son honneur. *F. D. P., St. Libaire* — Soulagement obtenu dans une maladie qui durait depuis longtemps. *F. O., St. André.* — Sans autre remède que la prière à Ste. Anne, j'ai obtenu ma guérison au milieu de ce beau mois de juillet, moi que tous les soins médicaux n'avaient pu soulager. *Staterville, R. J.* — Succès dans une affaire importante. *P. M. N., Québec.* — Mon petit garçon s'étant démis le bras, ne pouvait se le faire remettre par les médecins. Je fis une neuvaine à Ste. Anne, et l'enfant eut le bonheur de voir reprendre à son bras sa place naturelle. Il n'est pas resté infirme. — Une personne menacée de deux maladies fort sérieuses, en fut préservée par l'intercession de Ste. Anne. *Ste. Foye.* — Ayant prêté une assez forte somme d'argent sans garantie, je priai Ste. Anne de me la faire remettre : c'est ce qui arriva. *X.* — La Bonne Sainte Anne m'a rendu la vie après plusieurs neuvaines. *B., Gentilly.* — Guérison opérée par Ste. Anne. *Dame N. G., St. Valentin.* — Mon fils négligeait son salut ; il ne voulait pas faire ses Pâques. Après l'avoir sollicité en vain, je remis l'affaire entre les mains de Ste. Anne. Le 20 juillet il nous écrivait qu'il avait accompli ses devoirs religieux. *St. Marc* — Depuis cinq ans j'endurais des maux de reins et d'estomac. En priant Ste. Anne de me rétablir, pour achever d'élever ma famille, j'ai obtenue du soulagement. *Dame N. P., Deschambault.* — Malade d'un érysipèle, je craignais de ne pouvoir reprendre ma fonction d'institutrice, après les vacances ; Ste. Anne, que j'invoquai, me guérit à temps. *M. J. D. R.* — Mon père était pris d'un étouffement subit ; j'obtins son rétablissement en promettant une messe à Ste. Anne. *J. M., Ancienne Lorette.* — Guérison. *Ste. Hénédine.* — Un jeune homme guéri d'une maladie dont les soins du médecin durant quatre ans n'avait pu le guérir. *J. F. B. P. Deschambault.* — Une personne, menacée de perdre l'œil, en fut préservée par Ste. Anne. *Z. L., Montmagny.* — Reconnaissance pour la guérison d'une maladie réputée incurable par les médecins. *Ste. Croix.* — Atteint des fièvres typhoïdes, je dus quitter le séminaire où j'y faisais mes études. La fièvre augmentait tous les jours, et une complication étant survenue, je reçus les derniers sacrements ; Ste. Anne m'a rendu la santé. *J. T. Hébertville.* — En priant Ste. Anne je fus guéri d'un affaiblissement général. *A. V., St. Dominique* — Un père de famille désire témoigner sa reconnaissance pour la guérison d'un mal de tête fort violent. Sa femme aussi, ayant eu recours à Ste. Anne, fut radicalement guérie d'une plaie à la joue. Une de ses petites filles fut délivrée d'humeurs dont elle souffrait, en ayant recours au même remède. *St. Romuald.* — Je recommandai à Ste. Anne ma femme qui souffrait d'une maladie incurable,

et elle n'en sent plus aujourd'hui les effets. *E. L., Chicopee, Mass.*—Reconnaissance à Ste. Anne pour la guérison de mon mari. *L. P. St. Jean, I. O.*—Dans bien des cas difficiles pour moi ou pour ceux qui me sont confiés, j'ai invoqué la Bonne Ste. Anne, et je suis heureux de le dire à la gloire de cette grande Sainte, j'en ai toujours ressenti un effet salutaire. *J. A. C., Ptre.*—Après avoir épuisé les remèdes, j'ai fait le mois de Ste. Anne pour obtenir mon rétablissement, et j'ai été exaucé. *St. Joseph, Beauce.*—Ma femme, allait bientôt mourir d'une perte de sang considérable. Elle reçut deux fois les secours de l'Église. Je conjurai Ste. Anne de la conserver pour ses douze enfants. Je communiai en l'honneur de Ste. Anne, et commençai une neuvaine avec quelques amis. A mon retour de l'Église, je trouvai ma femme assise dans une chaise, elle qui n'avait pas eu depuis deux mois la force de se lever. Avec quel empressement j'ai accompli un pèlerinage d'actions de grâces à la Bonne Ste. Anne! *St. Edouard, Lotbinière.*—Ma femme, dangereusement malade, perdit connaissance au point que le médecin la déclara morte. Je promis vingt messes à Ste. Anne. La connaissance lui revint en même temps que la force. *O. S. S., Arthabaska.*—Mon enfant et moi nous avons été guéris par Ste. Anne. *St. Marcel.*—Une de mes amies étant prise de consommation, s'adressa à Ste. Anne, et ses forces revinrent. *St. Gervais.*—Ste. Anne m'a accordé du soulagement dans une maladie qui me fait souffrir depuis longtemps. *Dame G. G. Lévis.*—Ste. Anne m'a rendu capable de vaquer aux soins de mon ménage. *Dame F. C., Frib. St. Jean, Québec.*—Après neuf semaines de grandes souffrances, Ste. Anne m'a guérie. *Dame O. D., Ste. Anne de Stokely.*—Une mère de famille guérie après une neuvaine à Ste. Anne. *L., Ste. Béatrice.*—Deux faveurs spirituelles dues à Ste. Anne. *X.*—Guérison d'un enfant. *St. Hélène de Bagot.*—Le feu ayant pris à notre grange, dans un temps de sécheresse, nous prions Ste. Anne, ma sœur et moi. Les hommes trouvent la fontaine pleine d'eau, à notre grande surprise, et réussissent à éteindre l'incendie.—Une de mes amies a été guérie par Ste. Anne. Ma sœur a été délivrée d'un mal de dents violent. Moi, j'ai obtenu plusieurs grâces de Ste. Anne. *M. F. F., Bic.*

ACTIONS DE GRACES A STE. ANNE.

ST. AMBROISE (JEUNE LORETTE.)—M. Jérémie Légaré et son épouse, remercient la bonne Ste. Anne d'une double guérison obtenue par son intercession :

La lère, celle d'une petite fille de 4 ans, qui avait les yeux tellement malades qu'elle ne pouvait supporter la lumière du jour. Les parents la conduisirent à Ste. Anne de Beaupré, et quelque temps après, l'enfant était parfaitement guérie.

La seconde : celle d'un petit garçon de 3 mois. Il s'était fait une rupture tellement grave que le médecin se déclarait impuissant à la guérir. L'enfant fut porté deux fois à Ste. Anne de Beaupré ; les parents ont prié avec une ardente confiance, et aujourd'hui le petit garçon est entièrement guéri. Merci à la Bonne Ste. Anne!

ST. FRANÇOIS DE LA BEAUCE.—Une dame âgée de 57 ans, était tourmentée d'un mal d'estomac depuis l'âge de 12 ans. Un peu à la fois, cette affection lui amena des accès d'asthme dont la continuité produisait de temps en temps des crises d'oppression et d'étouffement extrêmement douloureuses, d'une durée de 15 à 20 jours. Depuis 4 ans, cette pieuse malade faisait chaque année un pèlerinage à la Bonne Ste. Anne, et éprouvait chaque fois du soulagement, sans, toutefois, obtenir sa pleine guérison. Cette année-ci, elle arriva le 6 juillet à Ste Anne, animée d'une ferveur plus vive encore. Elle communia après avoir mis toute son âme dans des prières. O bonheur ! en retournant du banc de

communion à sa place, elle sent que son mal a disparu. C'était la récompense de sa persévérance.

CHARLESBOURG.—M. J. D. guéri d'une maladie dont il souffrait depuis deux ans, en remercie Ste. Anne.

LACHUTE.—Par l'intercession de Ste. Anne, j'ai été guérie d'une maladie fort douloureuse, et j'ai obtenu plusieurs grâces particulières.—
M. E. J. B.

—000—

DONS EN FAVEUR DU SANCTUAIRE DE STE. ANNE.

Dame H. Gagnon, Hancock.....	\$0 15
Une famille de Manchester.....	1 65
Dame Z. Baril, Atlantic, Maine.....	1 00
J. Crispo, Chéticamp.....	0 25
Une personne de Manchester.....	0 30
Un abonné de Manchester.....	1 00
Dama Ls. Langevin, Gravelleville.....	0 25
Une enfant d'Apple River.....	0 10
Un abonné de St. Isidore.....	5 00

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise Catholique et de Notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Malades 11 ; epileptique 1 ; pères de famille 9 ; mères de famille 10 ; familles 10 ; enfants 4 ; jeunes gens 345 ; jeunes personnes 8 ; grâces spirituelles 7 ; grâces particulières 9 ; entreprises importantes 2 ; vocation 1 ; conversions 106 ; ivrognes 8 ; bonne mort 1 ; défunts 25 ; curé et paroisse 1 ; actions de grâces 21.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées
La conservation de la foi chez le peuple canadien

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.